

**Procès-verbal de l'assemblée générale statutaire 2006 de l'APR-UQAM  
tenue le 17 mai 2006, au local W-R520 de l'UQAM**

**Présences :** Philippe Barbaud, Guy Beaugrand-Champagne, L.-Bernard Bélanger, André Bergeron, Denis Bertrand, Robert Comeau, Micheline Couture, Denise Daoust, Albert Desbiens, Rachel Desrosiers, Alfred Dubuc, Louise Dupuy-Walker, Benoît Gendreau, Jean-Jacques Giguère, Louis Gill, Nathalie Langevin, Jacques Lefebvre, Renée Legris, Suzanne Lemerise, Monique Lemieux, Roch Meynard, Robert Papen, Pierre-Yves Paradis, Yvon Pépin, Pierre G. Robineault, Doria Ross, Maurice Soulière, Gilles Thérien, Bertin Trottier, Jacques-Albert Wallot.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte à 14 h.

**Ordre du jour :**

1. Élection d'un président d'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de mai 2005
4. Informations
5. Rapports des dirigeants
6. Protocole entre l'APR-UQAM et l'UQAM
7. Résolutions statutaires
8. Prix de reconnaissance
9. Divers
10. Élection au conseil d'administration pour 2006-2007

**1. Président d'assemblée**

**Louis Gill** est nommé président de l'assemblée, sur proposition de Nathalie Langevin, appuyée par Robert Papen. Adoptée à l'unanimité.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est proposé par le conseil d'administration. Adopté à l'unanimité.

**3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire de mai 2005**

Le nom de Benoît Gendreau est ajouté aux présences.

Sur proposition de Albert Desbiens, appuyé par Alfred Dubuc, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

#### **4. Informations**

Rien à signaler

#### **5. Rapports des dirigeants**

Les rapports des différents dirigeants ont été publiés dans la revue *Pour la suite du monde* de mai 2006.

##### **Rapport du président Jacques Lefebvre**

Jacques Lefebvre présente son rapport. Il mentionne que la version publiée dans la revue *Pour la suite du monde* n'était malheureusement pas la version finale. La version finale est disponible sur le site Web de l'APR-UQAM.

Le président souligne l'importance du Protocole. Quelques modifications tout à fait mineures par rapport à la version de mai 2005 ont dû être faites au moment de la signature du Protocole.

Alfred Dubuc demande si les membres de l'APR-UQAM ne devraient pas faire partie de Synergies 50+. Jacques Lefebvre précise que cela n'a pas lieu d'être, en particulier que le président de l'APR-UQAM ne devrait pas siéger au conseil d'administration de Synergies 50+.

Robert Comeau demande si l'APR-UQAM a été consultée sur la politique de la recherche à l'UQAM, surtout qu'elles touchent les professeurs associés. La réponse est non.

##### **Rapport de la secrétaire Denise Daoust**

Denise Daoust présente son rapport. Rien à signaler.

##### **Rapport du trésorier Roch Meynard**

Roch Meynard présente son rapport. Rien à signaler

#### **6. Autres rapports**

##### **6.1 Protocole entre l'APR-UQAM et l'UQAM**

Le protocole est présenté par Gilles Thérien.

Gilles Thérien précise que le professeur retraité ou le professeur associé ne peuvent recevoir de subvention de recherche de la part de Québec. Il faudrait pour ce faire changer la loi. Les associations de professeurs retraités devraient se regrouper. Par contre, un professeur émérite a le droit de recevoir une subvention d'Ottawa. Dossier à suivre.

Notre protocole permet au professeur d'aller dans un autre département que le sien.

Gilles Thérien dit avoir obtenu que les professeurs à la retraite puissent archiver leurs ouvrages dans le cadre d'un projet d'autoarchivage sur Internet inauguré à Berlin en octobre 2003 et auquel l'UQAM a adhéré en 2005. Les textes sont libres de droits. Gilles Thérien se retire du conseil d'administration, mais manifeste le désir de poursuivre le dossier de l'autoarchivage.

Au sujet des archives (à distinguer de l'autoarchivage), Robert Comeau demande que l'APR-UQAM demande à l'UQAM d'engager un archiviste pour le fonds d'archivage.

## **6.2 Rapport du bulletin *Pour la suite du monde***

Monique Lemieux fait rapport des activités du bulletin. Bertin Trottier indique qu'il manque un bout de phrase dans l'article de René Bernèche, à la page 5. Roch Meynard précise que ce bout de phrase, tombé à la mise en page finale, n'a pas été remarqué. Le texte complet apparaît dans la version du bulletin présentée sur le site Web de l'APR-UQAM.

## **6.3 Rapport du Centre d'aide pédagogique aux étudiants (CAPÉ)**

En l'absence de Nadia Fahmy-Eid, Monique Lemieux fait le rapport. Il y a eu peu d'activités au CAPÉ en 2005-2006. Elle prétend qu'il sera difficile de continuer sans un appui formel de l'UQAM. Bernard Bélanger se demande s'il existe une réticence formelle de l'UQAM. Monique Lemieux répond que ce n'est pas le cas, mais qu'il n'y a aucune aide de la part de l'UQAM : les services-conseils de l'UQAM ne réfèrent pas les cas.

Alfred Dubuc, appuyé par Bernard L. Bélanger, propose ce qui suit :

**Attendu** le bilan présenté par le CAPÉ;

**Attendu** la motivation des membres signataires du bilan d'oeuvrer à une relance des activités du groupe pour l'année 2006-2007;

**il est proposé** que l'assemblée générale de l'APR appuie les démarches du groupe auprès du Vice-rectorat à la formation pour recevoir l'aide en personnel nécessaire à la poursuite des activités de bénévolat du CAPÉ et mandate Pierre-Yves Paradis, Nadia Fahmy-Eid et Monique Lemieux d'informer le conseil d'administration de l'APR-UQAM de l'issue des démarches à entreprendre au plus tard en octobre 2006.

Adoptée à l'unanimité. Jacques Lefebvre précise que l'APR endosse le maintien du Centre.

## 6.4 Rapport du projet sur les origines de l'UQAM

Denis Bertrand précise qu'on en est à la recherche du financement nécessaire à la réalisation du projet, qui recueille un appui enthousiaste de tous. Il y aura production de sept dossiers au cours des prochaines années, à publier sous la forme d'encarts au journal *L'UQAM*. Le Recteur s'est dit désireux de trouver les moyens nécessaires pour le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'UQAM. Mais il n'y a toujours rien.

Renée Legris demande quel budget serait nécessaire. Denis Bertrand précise : 36 000 \$. Renée Legris se demande si les membres de l'APR-UQAM devraient participer financièrement, ce à quoi répond Denis Bertrand que ce devrait être l'UQAM elle-même.

Proposition de Jacques Lefebvre, à l'effet que l'assemblée générale endosse ce projet sous la forme d'une initiative agréée par l'APR-UQAM (annexe C des Statuts, art. 3). Adoptée à l'unanimité.

## 6.5 Rapport des activités culturelles et sociales

Louise Dupuy-Walker commente son texte du bulletin. Elle suggère qu'on devrait pouvoir compter sur plus d'une ou deux personnes pour la réalisation des activités, mais sur une base élargie. Il faudrait former une équipe, dans laquelle certains pourraient prendre une coresponsabilité.

## 7. Résolutions statutaires

Résolution **ag06-01** concernant les rapports des dirigeants pour l'exercice 2005-2006

**Attendu** le dépôt des rapports du président, de la secrétaire et du trésorier, publiés dans la livraison no 34 du Bulletin;

**attendu** les précisions fournies en séance;

**il est résolu** de recevoir les rapports des dirigeants de l'Association pour l'exercice 2005-2006.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution **ag06-02** concernant la ratification des actes du conseil d'administration

**Attendu** les décisions prises par le conseil d'administration dans l'exercice ordinaire de ses fonctions pendant l'exercice 2005-2006, telles que consignées dans les procès-verbaux des réunions dûment versés aux archives de l'Association et sur le site Web de l'Association;

**attendu** les précisions fournies en séance;

**il est résolu** de ratifier les décisions prises par le conseil d'administration de l'Association dans le cadre de son mandat au cours de l'exercice 2005-2006.

Proposé par Albert Desbiens, appuyé par Alfred Dubuc. Adoptée à l'unanimité

Résolution **ag06-03** concernant les prévisions budgétaires de l'exercice 2006-2007

**Attendu** les prévisions budgétaires de l'exercice 2006-2007 publiées dans le bulletin *Pour la suite du monde* no 34;

**attendu** les précisions fournies en séance;

**il est résolu** d'adopter les prévisions budgétaires de l'Association pour l'exercice 2006-2007 telles que soumises par le trésorier (document APR-08c 2006-2007 2006 04 30).

Proposé par Bertin Trottier, appuyé par Pierre-Yves Paradis. Adoptée à l'unanimité

Résolution **ag06-04** concernant la cotisation de membre

**Attendu** les états financiers de l'exercice 2005-2006 publiés dans la livraison no 34 du Bulletin;

**Attendu** les précisions fournies en séance;

**Attendu** que la grille de cotisations pour l'exercice 2006-2007 avait été établie lors de la dernière assemblée générale à 35 \$ pour les membres ordinaires et à 20 \$ pour les retraités de janvier;

**il est résolu** d'adopter la grille de cotisations suivante pour l'exercice 2007-2008 :

membres ordinaires :	35 \$
retraités de janvier :	20 \$

Proposé par Suzanne Lemerise, appuyé par André Bergeron. Adoptée à l'unanimité

## **8. Prix de reconnaissance**

Jacques Lefebvre rappelle le texte et la résolution présentés dans le bulletin no 34, consistant à ne pas créer de tel prix pour l'APR-UQAM. La discussion s'ouvre.

Renée Legris se dit d'accord avec la proposition du conseil d'administration. Rachel Desrosiers se dit non convaincue par les arguments du conseil d'administration. Elle insiste sur l'importance de la reconnaissance par les pairs. Elle voudrait voir que la possibilité existe d'offrir une façon pour les pairs de reconnaître la valeur du travail fait par certains d'entre nous. Bertin Trottier se dit d'accord avec l'argumentation de Rachel Desrosiers.

Denis Bertrand indique que le conseil d'administration pourrait être ouvert à l'idée de souligner une contribution éclatante. Philippe Barbaud ne croit pas qu'on devrait se priver d'un moyen de reconnaître l'activité insigne des pairs. Il propose à la proposition du conseil d'administration un amendement qui consisterait à limiter à cette année l'application de la proposition. Jacques Lefebvre indique qu'on ne peut amender en assemblée une proposition du conseil d'administration.

Bernard Bélanger, appuyé par Jean-Jacques Giguère, propose le dépôt de la proposition du conseil d'administration. Le vote n'étant pas demandé, la proposition est donc déposée.

Proposition de Nathalie Langevin, appuyée par Rachel Desrosiers : Qu'un comité soit formé pour étudier l'opportunité de maintenir le prix de reconnaissance et d'étudier les modalités d'attribution. Ce comité serait formé de Rachel Desrosiers, Nathalie Langevin et Philippe Barbaud. La proposition est adoptée à l'unanimité

## **9. Divers**

Bertin Trottier donne de l'information à propos de la Caisse d'économie de la Culture, qui dispose d'un centre de services à l'UQAM.

Sur proposition de Alfred Dubuc, appuyé par Bertin Trottier, les membres de l'assemblée remercient les membres du conseil d'administration et les membres des différents comités pour l'excellent travail effectué au cours de l'année. Adoptée à l'unanimité

Un vote de félicitations est présenté aux organisateurs et organisatrices des Fêtes du 15<sup>e</sup> anniversaire de l'APR-UQAM.

## **10. Élection au conseil d'administration**

Louis Gill est élu à l'unanimité comme président d'élections. Denise Daoust agit comme secrétaire d'élections.

Jacques Lefebvre, Gilles Thérien et Denise Daoust indiquent qu'ils ne renouvellent pas leur mandant pour l'année 2006-2007.

À l'appel de candidatures, Albert Desbiens, Yvon Pépin et Philippe Barbaud se présentent pour faire partie du prochain conseil d'administration. Les trois candidats sont élus à l'unanimité.

Le conseil d'administration se composera donc, en 2006-2007, de Philippe Barbaud, Denis Bertrand, Albert Desbiens, Louise Dupuy-Walker, Monique Lemieux, Roch Meynard et Yvon Pépin. Une réunion du conseil d'administration sera tenue sous peu pour procéder à la répartition des responsabilités et des tâches au sein du conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 15 h 45.